





Nouveau siège de l'AP-HP

Lieu : 184 rue du Faubourg Saint Antoine, Paris XIIème
Architecte : Chartier-Dalix
Maître d'ouvrage : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Lot : Façades
Mission : Assistance à la conception et prototype des façades
Date : 2020-2022

Dans le cadre de son plan « La Nouvelle APHP, l'établissement public de santé en charge de 38 hôpitaux à Paris et en Île-de-France se dote d'un nouveau siège social pour regrouper l'ensemble de ses directions réparties sur différents sites.
Le projet doit permettre de favoriser la collaboration entre les différents services au sein d'un bâtiment neuf construit sur le site de l'hôpital Saint-Antoine dans le 12e arrondissement, à proximité immédiate des personnels de Santé et des patients. Le programme prévoit de nombreux espaces communs accessibles aux personnels de l'AP-HP : auditorium, cafeteria, espaces de travail collaboratifs, ainsi qu'un jardin paysager ouvert à l'ensemble des professionnels et des patients présents sur le site.

Le projet, conçu par Chartier-Dalix, est mené par CBC (VINCI), mandataire de l'opération réalisée en Contrat de Réalisation-Exploitation-Maintenance (CREM). T/E/S/S a pris en charge les études de conception des ouvrages de façades et la définition géométrique des balcons.
Le nouveau siège s'implante sur une parcelle entourée d'immeubles existants, imposants (jusqu'à R+10) et déjà très utilisé comme espace de détente par les employés de l'hôpital. Chartier-Dalix propose un bâtiment très compact, de forme triangulaire en plan, avec un traitement paysager topographique en pied d'immeuble. Cela permet de ne pas affecter la luminosité des bâtiments voisins en éloignant les façades et de libérer la moitié de l'emprise de la parcelle pour pérenniser le jardin accessible aux personnels et patients de l'hôpital.

La forme triangulaire et rayonnante du bâtiment génère trois directions qui s'ouvrent et le relient à l'environnement extérieur. Toutes les façades sont traitées avec le même soin et de manière très rationnelle : une bande vitrée horizontale continue sur allège équipée d'un balcon filant périphérique.
Les façades et les balcons définissent la géométrie globale du bâtiment : chaque côté du triangle est légèrement concave, ce qui permet au bâtiment d'adoucir son rapport aux autres bâtiments et d'améliorer son insertion. Les trois pointes du triangle sont tronquées et permettent de créer des points de vue fuyants et des zones de rencontres sur les balcons. Ainsi, les façades suivent à chaque étage le même langage de châssis vitrés en bandes filantes posées au nu extérieur de l'allège en béton préfabriqué et d'un balcon en béton brut en double courbure (nez de dalle et sous face). Un garde-corps barreaudé finalise le détail du balcon.

En pied d'immeuble, le rez-de-chaussée est traité en mur-rideau dont la hauteur suit la topographie du jardin.

Tout l'intérêt du projet réside dans son apparente simplicité : seuls quatre éléments continus – châssis, allège, balcon et garde-corps, répétés à chaque étage, permettent de définir et renforcer la forme du bâtiment et expriment explicitement le concept initial du projet : une ouverture et un rayonnement sur l'environnement immédiat pour les étages bas et sur la ville dans les étages hauts.

Ce projet a reçu le Prix de l'Équerre d'Argent 2022, catégorie "Lieux d'Activités".